



NORMANDIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°R28-2024-006

PUBLIÉ LE 9 JANVIER 2024

Sommaire

EPF Normandie / DIF Pôle foncier

R28-2024-01-08-00001 - AF-PG PROMESSE ACQ LIDL ROUEN - Délégation
GG pour EB (1 page)

Page 3

Préfecture de la région Normandie - SGAR / Secrétariat général pour les affaires régionales

R28-2024-01-03-00003 - Arrêté n° SGAR 24-004 portant composition
nominative du Conseil Académique de l'Éducation Nationale de
l'Académie de Normandie Formation Plénière (6 pages)

Page 5

EPF Normandie

R28-2024-01-08-00001

AF-PG PROMESSE ACQ LIDL ROUEN - Délégation
GG pour EB



**DELEGATION PONCTUELLE DE SIGNATURE
DU DIRECTEUR GENERAL A MADAME ELSA BERTON**

Le Directeur général de l'Etablissement public foncier de Normandie, Monsieur Gilles GAL, en résidence à ROUEN, Carré Pasteur, 5 rue Montaigne

Vu le Décret n°68-376 du 26 avril 1968 portant création de l'Etablissement public foncier de Normandie dans sa version modifiée par le Décret n° 2018-777 du 7 septembre 2018, et notamment son article 13,

Vu l'arrêté de Madame la Ministre du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité en date du 10 décembre 2015 nommant Monsieur Gilles GAL, Directeur Général de l'Etablissement Public Foncier de Normandie à compter du 1er janvier 2016,

Vu l'arrêté en date du 18 décembre 2020 de Madame la Ministre déléguée auprès de la Ministre de la transition écologique, chargée du logement le renouvelant à cette fonction à compter du 1er janvier 2021

Vu l'ordonnance n° 2011-1068 du 8 septembre 2011,

Vu le décret n° 2011-1900 du 20 novembre 2011,

Vu les articles L. 321-11 et R. 321-9 du code de l'urbanisme,

Considérant le Programme d'Action Foncière signé entre l'Etablissement Public Foncier de Normandie et la ville de Rouen le 18 octobre 2021, après délibérations du conseil d'administration de l'Etablissement Public Foncier Normandie du 3 juin 2021 et du Conseil Municipal de la Ville de ROUEN en date du 30 juin 2021, ainsi que par délibération du Conseil d'Administration de l'EPF Normandie en date du 30 Juin 2022 pour la prise en charge de l'opération attachée à la présente acquisition,

Considérant le projet de promesse de vente établi par l'Etude de Maître Christelle LECARDEZ, Notaire Soussignée, membre de la Société "Elsa BOUGEARD et Christelle LECARDEZ, notaires, associées d'une société Civile Professionnelle titulaire d'un Office Notarial", dont le siège est à BOURG ACHARD, Place de la Mairie, ayant reçu l'accord écrit de l'Etablissement Public Foncier Normandie,

Décide :

Article 1er : Délégation de signature est donnée à Madame Elsa BERTON, Adjointe au Directeur des Interventions et du Foncier à l'Etablissement Public Foncier de Normandie, à l'effet de signer l'acte de promesse de vente établi par le Notaire susmentionné, par lequel cet établissement s'engage à procéder à l'acquisition auprès de la société LIDL de l'ensemble immobilier sis à ROUEN (76000), 93 route de Darnétal, cadastré section EI n° 97, d'une contenance de 14a 82ca, section EI n° 240, d'une contenance de 44a 85ca et section EI n° 246, d'une contenance de 01a 92ca, totalisant 61a 59ca, moyennant le prix H.T. de DEUX MILLIONS DEUX CENT MILLE EUROS (2.200.000 euros) **soit un prix T.T.C de DEUX MILLIONS SIX CENT QUARANTE MILLE EUROS (2.640.000,00 € T.T.C.)**.

Article 2 : La présente décision sera notifiée à l'intéressée et publiée au recueil des actes administratifs de l'Etablissement Public Foncier de Normandie

Fait à Rouen, le 08-01-2024
Le Directeur Général,

Notifiée à Rouen, le 08-01-2024
à Madame Elsa BERTON,

Gilles GAL

✓ Certified by  yousign

Elsa BERTON

✓ Certified by  yousign

Préfecture de la région Normandie - SGAR

R28-2024-01-03-00003

Arrêté n° SGAR 24-004 portant composition
nominative du Conseil Académique de
l'Éducation Nationale de l'Académie de
Normandie Formation Plénière

**Arrêté n° SGAR 24-004
portant composition nominative du Conseil Académique de l'Éducation Nationale de
l'Académie de Normandie – Formation Plénière**

**Le Préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime
Chevalier de la Légion d'honneur,
Officier de l'Ordre National du Mérite**

- Vu le code de l'Éducation, notamment ses articles L.234-1 à L.234-8 et R.234-1 à R.234-15 ;
- Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;
- Vu la loi n° 83-663 du 22 juillet 1983 complétant la loi n° 83-8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'État, modifiée ;
- Vu la loi n° 85-97 du 25 janvier 1985 modifiant et complétant la loi n° 83-663 du 22 juillet 1983 et portant dispositions diverses relatives aux rapports entre l'État et les collectivités territoriales ;
- Vu la loi n° 2005-380 du 23 avril 2005 d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école ;
- Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;
- Vu le décret n° 2019-1056 du 15 octobre 2019 portant création de l'académie de Normandie ;
- Vu le décret du 6 janvier 2020 portant nomination de la rectrice de la région académique Normandie, rectrice de l'académie de Normandie – Mme Christine GAVINI-CHEVET ;
- Vu le décret du 11 janvier 2023 nommant Monsieur Jean-Benoît ALBERTINI, préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime ;
- Vu l'arrêté n° SGAR 23-110 du 5 juillet 2023 portant composition nominative du Conseil académique de l'Éducation nationale de l'académie de Normandie en formation plénière ;
- Vu la liste des représentants transmise par la confédération française démocratique du travail (CFDT) ;

Sur proposition de la rectrice de la région académique Normandie, rectrice de l'Académie de Normandie

ARRÊTE

Article 1^{er} :

Les personnalités du conseil plénier réparties en trois collèges, membres du Conseil Académique de l'Éducation Nationale, sont :

MEMBRES DE DROIT :

- le préfet de la région Normandie, ou son représentant ;
- le président du conseil régional, ou son représentant ;
- la rectrice de la région académique Normandie, rectrice de l'académie de Normandie, chancelière des universités, ou son représentant ;
- la directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, ou son représentant ;
- le directeur interrégional de la mer Manche Est-Mer du Nord, ou son représentant.

I – COLLÈGE DES REPRÉSENTANTS DE LA RÉGION, DES DÉPARTEMENTS ET DES COMMUNES : 24 membres

1.1 Conseillers régionaux : 8 membres

Titulaires	Suppléants
Mme Cécile REMY-BASTIT	M. Marc MILLET
M. Serge TOUGARD	M. Pascal MARIE
Mme Claire JOLIVET-SERVANT	M. Pascal HOUBRON
M. Sylvain LETOUZE	M. Rodolphe THOMAS
M. Bertrand DENIAUD	M. Augustin BCEUF
Mme Claire ROUSSEAU	Mme Aline LOUISY-LOUIS
Mme Claire-Emmanuelle GAUER	M. Paul MILLIEZ
Mme Martine SEGUELA	Mme Bénédicte MARTIN

1.2 Conseillers départementaux : 8 membres

Titulaires	Suppléants
Mme Florence GAUTIER (Eure)	Mme Chantale LE GALL (Eure)
Mme Julie DESPLAT (Eure)	M. Christophe CHAMBON (Eure)
Mme Chantal COTTEREAU (Seine-Maritime)	M. Julien DEMAZURE (Seine-Maritime)
Mme Florence HEROUIN-LEAUTEY (Seine-Maritime)	M. Jérôme DUBOST (Seine-Maritime)
Mme Clara DEWAELE (Calvados)	Mme Sylvie JACQ (Calvados)
Mme Mélanie LEPOULTIER (Calvados)	M. Joël JEANNE (Calvados)
Mme Valérie ALAIN (Orne)	Mme Virginie VALTIER (Orne)
Mme Adèle HOMMET (Manche)	M. Dany LEDOUX (Manche)

1.3 Maires ou conseillers municipaux : 8 membres

Titulaires	Suppléants
M. Jean-François MAYER(Seine-Maritime)	M. Hervé HUNKELER (Seine-Maritime)
Mme Christelle MSICA-GUEROUT (Seine-Maritime)	M. Vincent AVRIL (Seine-Maritime)
Mme Sylvie DUPONT (Calvados)	Mme Maryse ZUIANI (Calvados)
M. Rémy GUILLEUX (Calvados)	M. Bertrand HAVARD (Calvados)
Mme Danielle JEANNE (Eure)	Mme Claire CARRERE-GODEBOUT (Eure)
M. Patrick JOUBERT (Orne)	Mme Maryse OLIVEIRA (Orne)
M. Dominique HEBERT (Manche)	Mme Sophie JULIEN-FARCIS (Manche)
Mme Nathalie-Pascale ASSIER (CU Alençon)	Mme Anita PAILLOT (CU Alençon)

II - COLLÈGE DES REPRÉSENTANTS DES PERSONNELS TITULAIRES DE L'ÉTAT :

24 membres

2.1 Personnels des services administratifs scolaires et de formation du premier et second degré : 15 membres

Fédération Syndicale Unitaire (FSU) : 6 membres

Titulaires	Suppléants
M. Bertrand BUFFETI	M. Emmanuel KNOSP
Mme Martine QUESNEL	M. Stéphane FOURRIER
M. Cyril MIRIANON	M. Éric HALLOUARD
M. Éric JOUFRET	Mme Elen GRAIN
Mme Alexandra BOJANIC	M. François BERTAUD
Mme Raphaëlle MOUNIER	M. Jérôme ADELL

UNSA Éducation : 3 membres

Titulaires	Suppléants
M. Stéphane DEPIERRE	M. Mathieu DEFORGE
M. Eric BRASSART	Mme Marie-Stéphane BONNET
M. Renaud MARTIN	

FNEC FP FO : 3 membres

Titulaires	Suppléants
M. Sébastien PASADOVIC	M. Thierry CHANSON
M. Vincent LEBLAY	M. Marc DUFLOT
M. Christophe HIRON	M. Alexis PEIGNE

SUD Education : 1 membre

Titulaires	Suppléants
M. Sylvain FRANCOIS	M. Arnaud ANQUETIL

CGT Educ'action : 1 membre

Titulaires	Suppléants
M. Christophe LAJOIE	Mme Nathalie LE BIHAN

SGEN CFDT : 1 membre

Titulaire	Suppléant
M. Stéphane HARDEL	Mme Karine PILON

2.2 Personnels des établissements publics d'enseignement supérieur : 4 membres

Titulaires	Suppléants
M. Pierre-Emmanuel BERCHE (FSU) (Univ. de Rouen)	M. Pierre LANGLOIS (FSU) (Université de Caen)
Mme Sylvie MILLET (FSU) (Université Le Havre)	M. Pierre HEBERT (FSU) (Université de Rouen)
M. Jean-Baptiste BRIER (SGEN)	M. Stanislas TERRACOL (SGEN-CFDT)
UNSA (vacant)	UNSA (vacant)

2.3 Présidents d'université et directeurs d'établissements publics d'enseignement supérieur : 3 membres

Titulaires	Suppléants
M. Lamri ADOUI (Université de Caen Normandie)	M. Jean-François HAMET (ENSICAEN)
M. Laurent YON (Université de Rouen Normandie)	M. Mourad BOUKHALFA (INSA Rouen)
M. Pedro LAGES DOS SANTOS (Université Le Havre-Normandie)	M. Raphaël LABRUNYE (ENSAN)

2.4 Personnels des établissements d'enseignement et de formation agricole siégeant au comité régional de l'enseignement agricole : 2 membres

Titulaires	Suppléants
Mme Marie BUNEL	M. Rémi CARBONNIER
Mme Anne LE QUERE	M. Franck-Olivier PAUVERT

III – COLLÈGE DES REPRÉSENTANTS DES USAGERS : 24 membres

3.1 Le Président du conseil Économique, Social et Environnemental Régional ou son représentant : 1 membre

Titulaire	Suppléant
M. Jean Luc LEGER	/

3.2 Parents d'élèves : 7 membres

Titulaires	Suppléants
M. Bastien FUENTES (FCPE 14)	M. Philippe LEFEBVRE (FCPE 14)
M. Yannick COUEGNAT (FCPE 50)	M. Guillaume RAULINE (FCPE 50)
M. André CALVEZ (FCPE 50)	Mme Nicole PAUL (FCPE 50)
M. Laurent LAFON (FCPE 27)	M. Denis SUIRE (FCPE 27)
Mme Nathalie BUISSON (FCPE 27)	/
M. Denis SAGOT (FCPE 76)	/
M. Gaspard CASSIUS (FCPE 76)	/

3.3 Parent d'élève agriculture : 1 membre

Titulaire	Suppléant
Vacant	Vacant

3.4 Étudiants : 3 membres

Titulaires	Suppléants
M. Hippolythe MISPELAERE (FCBN)	Mme Orlane GUERAND (FCBN)
M. Quentin THIROT (FEDER)	Mme Clara VIOLES (FEDER)
UNEF (vacant)	UNEF (vacant)

3.5 Organisations syndicales de salariés : 6 membres

Titulaires	Suppléants
M. Pascal BOSSUYT (CFDT)	M. Dominique TREFFLE (CFDT)
M. Nicolas DUMEZ (CFDT)	Madeline ORIA (CFDT)
M. Eric PENENT (CGT)	M. Laurent FORESTIER (CGT)
Mme Maryse ZUIANI (CGT)	M. Laurent LOR (CGT)
CFE-CGC (vacant)	CFE-CGC (vacant)
M. Christophe HIRON (FO)	M. Jean LE TENNEUR (FO)

3.6 Organisations syndicales d'employeurs : 5 membres

Titulaires	Suppléants
Mme Cécile LEPORC ROUSSEL (MEDEF)	Mme Magalie PICARD TESSIER (MEDEF)
Mme Pascale SOTEAU (MEDEF)	Mme Séverine TOUCHARD (MEDEF)
M. Dominique BLONDEL (MEDEF)	Mme Lætitia EVRARD (MEDEF)
Mme Christèle BARAL (MEDEF)	M. Boris MAZURIER (MEDEF)
M. Florian CHAMBOLLE (CPME)	Mme Virginie JEANNE (CPME)

3.7 Représentant des exploitants agricoles : 1 membre

Titulaire	Suppléant
M. Grégoire PETIT	M. Emmanuel ROCH

Article 2 :

Le présent arrêté portant composition nominative du Conseil Académique de l'Éducation Nationale de l'Académie de Normandie en formation plénière abroge l'arrêté n° SGAR 23-110 en date du 5 juillet 2023.

Article 3 :

Le secrétaire général pour les affaires régionales et la rectrice de la région académique Normandie, rectrice de l'Académie de Normandie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Normandie.

Rouen, le 3 janvier 2024

Le Préfet,



Jean-Benoît ALBERTINI